

ASSEMBLEE NATIONALE

30 mars 2005

CODE DE LA DÉFENSE - (n° 2165)

AMENDEMENT

N° 16

présenté par
M. VANNSON, rapporteur
au nom de la commission de la défense

TITRE

Rédiger ainsi le titre du projet de loi :

« Projet de loi modifiant diverses dispositions relatives à la défense »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à mieux prendre en compte la réalité du présent projet de loi puisque la ratification de l'ordonnance n° 2004 1374 du 20 décembre 2004 relative à la partie législative du code de la défense n'occupe qu'un article sur les dix-neuf qui le composent.